



Acte n° 2023C44

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 8

Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 16/03/2023

Le 23 mars 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente à Saint Didier de Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Valérie BOYER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Delphine PICHOURON), Amlina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Vincent LAUTIER).

Secrétaire de séance : Patrick NABETH.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Challenge Mobilité de la Région Auvergne Rhône-Alpes le 6 juin 2023 – Gratuité du réseau de transports Saônibus et des locations de vélos Saônibike.

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, expose que depuis 2015, la CCDSV participe au Challenge Mobilité, organisé par la Région Auvergne - Rhône Alpes et l'ADEME, en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes.

L'objectif du Challenge qui se déroule dans les 12 Départements de la Région est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Le Challenge Mobilité est un événement clé en main de promotion, de sensibilisation et d'animation, qui permet aux établissements le temps d'une journée d'inciter leurs salariés, à venir au travail autrement que seul(e) dans leur voiture.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des établissements et des partenaires des outils de communication, des offres mobilités pour tester gratuitement ou à moindre coût un autre moyen de déplacement, un accompagnement privilégié avec ses relais locaux et des récompenses aux lauréats de l'édition.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne depuis le 6 mars 2023.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 13^{ème} édition du Challenge Mobilité en tant qu'employeur et en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courriel aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos Saônibike le 6 juin 2023.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13/03/2023.

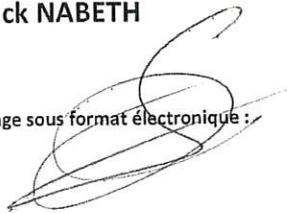
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE DECIDER** de s'engager dans le Challenge Mobilité le 6 juin 2023 ;
- ✓ **D'APPROUVER** la gratuité du réseau Saônibus le 6 juin 2023.

A Trévoux, le 23/03/2023

**Le Secrétaire de Séance,
Patrick NABETH**

Affichage sous format électronique :



- 3 AVR. 2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

